

Communiqué de presse

Date 24. juillet 2024

Family Business Award 2024

Trois entreprises en finale pour le Family Business Award 2024

Family Business Award

Family Business Award
p.A. Neue Zürcher Zeitung AG
Zweigniederlassung NZZ Connect
Viktoriastrasse 72
CH-3013 Berne
www.family-business-award.ch
connect@nzz.ch

Chaque année, le Family Business Award récompense des entreprises familiales particulièrement durables et respectueuses des valeurs. Les trois finalistes de cette année sont connus. L'entreprise gagnante sera récompensée lors de la remise des prix le 25 septembre 2024 à Berne.

Le groupe AMAG décerne pour la 13^e fois déjà depuis 2012 son Family Business Award. L'entreprise lauréate du Family Business Award 2024 sera désignée lors de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu le 25 septembre 2024 au Kursaal de Berne.

Les trois entreprises familiales suivantes ont été nominées pour la finale:

- [Max Zeller Söhne AG](#) | Romanshorn TG
- [Ryf AG](#) | Grenchen SO
- [schaerholzbau AG](#) | Altbüron LU

Jusqu'à présent, le prix a été décerné aux entreprises familiales suivantes:

Gartenpflanzen Daepf (2023), Griesser AG (2022), Killer Interior AG (2021), Metzler & Co. AG (2020), Wilhelm Schmidlin AG (2019), 1a hunkeler fenster AG & 1a hunkeler holzbau AG (2018), Jucker Farm AG (2017), FRAISA SA (2016), Wyon AG (2015), Entreprises et Domaines Rouvinez (2014), SIGA Holding AG (2013) et Trisa SA (2012).

À propos du Family Business Award

Depuis 2012, AMAG propose le Family Business Award en souvenir de Walter Haefner, son propre fondateur. Le prix vise à encourager la réflexion et la préservation de valeurs importantes, ainsi que l'engagement des entreprises familiales, et à souligner leur importance pour l'économie suisse.

Helmut Ruhl, CEO d'AMAG, à propos du Family Business Award: «Les entreprises familiales jouent un rôle unique dans l'économie et la société suisses. Sur la base d'un cadre de valeurs fixe, elles préservent les traditions et font avancer des idées innovantes.

Le prix décerné par AMAG rend hommage aux entreprises familiales qui, au fil des générations, ont réussi à proposer des solutions durables pour l’avenir. Les finalistes de cette année l’ont prouvé de manière impressionnante.»

Jury et évaluation

L’entreprise lauréate sera sélectionnée par un jury de haut niveau, composé de personnalités expérimentées et hautement spécialisées. Le jury est présidé par Gabriela Manser, présidente du conseil d’administration de Goba AG, source minérale et manufacture.

La procédure de nomination a été élaborée par le «Center for Corporate Responsibility and Sustainability CCRS» à la Haute école de gestion Fribourg. Cette procédure scientifique sert de base à une évaluation objective des candidats par un jury indépendant.

Photo: L’entreprise gagnante en 2023: Gartenpflanzen Daepf avec le conseiller fédéral Albert Rösti, Martin Haefner, président du conseil d’administration d’AMAG Group SA, Helmut Ruhl, CEO d’AMAG Group SA et Gabriela Manser, présidente du jury Family Business Award.

Plus d’informations sur le Family Business Award: family-business-award.ch

En cas de questions, veuillez-vous adresser à:

AMAG Group SA
Dino Graf
Responsable Group Communication
Téléphone +41 44 269 53 00
presse@amag.ch

AMAG Group SA
Claudia Isler
Public Affairs & CRS Manager
Téléphone +41 44 269 55 11
presse@amag.ch